Chapitre 5

QUE FAIT LA RECHERCHE AUX TIERS-LIEUX ?

Introduction

FAIRE RECHERCHE EN TIERS-LIEU

Pascal Nicolas-Le Strat,
Sociologue, professeur en sciences de l'éducation,
Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Un tiers-lieu, c'est l'expérience d'un « faire » (souvent de plusieurs), la constitution d'une communauté concernée par cette fabrication ou cette production (numérique, alimentaire, sociale, technologique, artisanale) et, à cette occasion, l'expérimentation de nombreux arts de faire en « co- » (coopération, co-création…). À cette richesse d'expériences s'ajoutent fréquemment des dynamiques de recherche originales, elles aussi fortement engagées sous le signe de la participation et de la collaboration. Les trois articles réunis dans ce chapitre en témoignent.

Les tiers-lieux innovent et expérimentent sur de nombreux plans ; ils le font aussi, souvent, sur le plan de la recherche. Pour la communauté scientifique, préoccupée aujourd'hui par les enjeux de « Sciences et Société[262] », il est donc précieux de prendre connaissance de ces démarches qui se développent « hors les murs » traditionnels de l'institution académique. Elles sont riches de possibles et d'ouvertures.

Ces expérimentations réservent de nombreuses questions. Comment une démarche de recherche parvient-elle à s'acclimater au sein d'un lieu qui n'est pas principalement dédié à la production de savoirs scientifiques ? Comment les acteurs de ces lieux se l'approprie-t-elle ? Quels types de méthodes sont mis en place afin d'intéresser le plus grand nombre et d'associer réellement les personnes concernées ? Comment les orientations de recherche sont-elles discutées et fixées ? Quelles sont les instances de participation mises en place contribuant à ce que la recherche devienne une affaire commune, accessible à chacun et chacune ? Quels types d'outils

262. L'expression « Sciences et sociétés » en France repose sur l'idée que la recherche scientifique doit être en interaction avec la société. La démarche cherche à rapprocher les sciences des enjeux sociaux, politiques et éthiques contemporains, tout en favorisant un dialogue entre les chercheurs, les citoyens et les acteurs sociaux (entreprises, institutions, autorités publiques, etc.). La loi LPPR de programmation de la recherche autour de la thématique « science avec et pour la société » promulguée le 24 décembre 2021 implique notamment un budget de 3 millions d'euros pour soutenir ce type de projets.

s'avèrent les plus pertinents et les plus favorables pour la collaboration entre professionnels de la recherche et acteurs du lieu ?

Une première contribution de ce chapitre des Cahiers de recherche #1 est d'aider à situer le développement des tiers-lieux dans le paysage français et international, en regard des pratiques existantes d'innovation déjà répertoriées dans la littérature scientifique et en identifiant les convergences et différences avec des concepts apparentés mobilisés dans les travaux anglo-saxons, en particulier ceux de *third places*, de *fablabs* et *living labs*. L'article « Tiers-lieux : une analyse généalogique et scientométrique des tiers-lieux dans la recherche », que signent Lucile Ottolini et Évelyne Lhoste, s'attarde avec subtilité sur ce sujet. Ce souci de précision et de clarification des usages terminologiques est bien sûr incontournable sur le plan scientifique, mais il a aussi une valeur contributive de première importance pour les actrices et acteurs du champ car l'usage précis et éclairé des notions facilite la venue en discussion démocratique de ce qui se tente et se fait, et en favorise conséquemment l'évaluation. Grâce à ce travail d'explicitation et de déchiffrement sémantiques, les autrices distinguent un modèle de tiers-lieu « à la française » dont elles mettent en valeur le rôle d'intermédiation, en particulier sur un territoire, entre les mondes de l'action publique, ceux des citoyens et citoyennes concernées et impliquées, et ceux également de la recherche académique. Elles soulignent donc qu'en favorisant des rencontres et des mises en réseau, les tiers-lieux « à la française » représentent des appuis notables pour faire face aux défis de la transition écologique et aux défis démocratiques de la participation. En conclusion, les autrices, après avoir souligné la place significative de la recherche académique dans le cadre du développement institutionnel des tiers-lieux, ouvrent la discussion sur les manières appropriées d'y faire recherche afin de relever l'exigence participative si souvent mise en avant.

Les deux articles suivants du dossier apportent leur pierre à cette discussion, à la fois scientifique et démocratique, d'une grande actualité, et qui fait écho à une forme d'urgence sociale et citoyenne.

Dans ce contexte d'émergence d'un faire recherche intrinsèquement lié à des faire (tiers-)lieux, il est nécessaire de pouvoir étudier au plus près les démarches qui s'engagent. Pour que la communauté scientifique, dans une acception elle aussi très ouverte, puisse évaluer ces tentatives, les discuter et s'instruire avec elles, il est indispensable d'en proposer des restitutions fouillées et rigoureuses. C'est à cette tâche précieuse, d'intérêt commun, que s'attellent Nicolas Posta et Beatrice Maurines dans leur article « Approches socio-politiques des tiers-lieux nourriciers : de l'état de la question à l'étude collaborative des transitions agri-alimentaires écologiques d'une ferme collective ». Le caractère naturellement situé et contextualisé de l'expérience n'est aucunement un obstacle pour en tirer des enseignements, non pas sous la forme d'une montée en généralité qui peut vite s'avérer artificielle et arbitraire, mais sous la forme d'une « montée en latéralité », ainsi que je nomme ce type de dynamique, à savoir : a) un retour sur expérience qui représente une invitation pour

que d'autres tentent à leur tour, autrement et en d'autres lieux, en étant éclairés par le récit de l'expérience présentée ; b) une explicitation fine de ce qui a été fait afin de dégager de multiples « indices » (des points critiques, des vigilances, des opportunités, des possibles éprouvés…) dont d'autres acteurs vont pouvoir se saisir pour éduquer leur propre pratique ; c) et enfin, un effort de caractérisation, appuyé par les travaux d'autres chercheurs et chercheuses, qui permet de formuler, parfois de formaliser, des manières de faire qui enrichiront la boîte à outils de la communauté scientifique concernée. L'article permet au lecteur et à la lectrice de s'immerger dans l'expérience et, ainsi, d'apprendre beaucoup. L'ensemble est très stimulant et confirme, s'il en était besoin, la valeur de cet effort de « mise en récit », par les protagonistes eux-mêmes, des expériences de recherche collaborative. Cela représente un réel effort qui s'ajoute au travail de recherche déjà très exigeant en termes de temps, de créativité et d'énergie. Cet effort est d'intérêt commun. Et on ne peut que souhaiter que la qualité de ce retour réflexif encourage d'autres praticiens et praticiennes des recherches collaboratives à réaliser, avec le même soin, ce travail de dépliement (ce que recouvre l'expérience, ce qu'elle incorpore) et de déploiement (ce dans quoi elle engage, les perspectives qu'elle ouvre).

En tiers-lieux, des façons de « faire recherche autrement » sont donc en train de s'expérimenter. Elles le font aux marges de l'institution académique, sans pour autant s'en séparer. Elles constituent donc une lisière assez mouvante entre pratiques hétérodoxes et pratiques plus conventionnelles. Une lisière représente toujours une écologie très riche. Dans l'article « Les Cifre en tiers-lieux : interstices singuliers entre recherche et action », Mathilde Gouteux, Myriem Kadri, Maxime Lecoq et Élodie Requillard font un retour exigeant sur leurs pratiques. Par un retour réflexif exigeant sur leurs pratiques, ils éclairent ce qui se tente, se risque et s'éprouve dans ces « lieux » encore incertains de la recherche, donc riches de beaucoup de possibles. Les autrices et auteurs occupent une place singulière au sein de cet espace scientifique en construction à l'occasion d'une recherche doctorale conduite dans le cadre d'une convention Cifre. Leur travail est situé à la rencontre de l'institution universitaire (une recherche doctorale) et d'un tiers-lieu (partenaire de la recherche), à l'interface de la recherche et de l'action, dans un entre-deux stimulant entre attentes citoyennes et exigences académiques, dans un dialogue fécond entre la réflexivité des actrices et acteurs (très soutenue dans un contexte d'expérimentation comme un tiers-lieu) et la distanciation critique inhérente à un travail de thèse. L'article présente et discute chacune de ces quatre recherches conduites en Cifre. Le lecteur ou la lectrice prend ainsi pleinement conscience de la créativité propre à ces travaux hors les murs, de plein air et, parfois, par grand vent. Cette créativité se manifeste notamment dans la négociation des positionnements et des implications, dans l'élaboration des outils et méthodes mis en œuvre, dans les modalités d'association et de coopération avec les personnes concernées mais aussi dans la formulation et la formalisation des cadres théoriques et des registres d'écriture de la recherche. Le

contexte de travail en Cifre offre donc un point de vue très heuristique pour découvrir ces nouveaux horizons de recherche et, à la découverte de l'article, on ne peut que se réjouir que quatre doctorantes et doctorant se soient alliés pour réfléchir ensemble, pour confronter et éprouver réciproquement leurs résultats et questionnements. Tout en respectant et valorisant la singularité de chaque recherche, l'article documente et caractérise nombre d'apports convergents, et nous fait donc espérer dans un « commun de la recherche » en voie de constitution au sein du mouvement des tiers-lieux.

Au moment où les enjeux « Sciences et société » préoccupent les décideurs publics et suscitent une réflexion nécessaire sur la contribution sociale et citoyenne de l'université, ce dossier apporte d'importants éclairages, grâce à la diversité des questions explorées, au plus près de ce qui se tente et de ce qui s'expérimente aujourd'hui en termes de recherche en tiers-lieu.